

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de MONTMORENCY
Commune de MONTMORENCY
CDV/CT

**ARRÊTÉ DU MAIRE N° 094.2025
PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE
DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**

7 RUE DES LOGES

Le Maire de la Ville de MONTMORENCY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU la demande de l'entreprise SERPOLLET IDF 4 rue de la Belle Etoile – 91540 ORMOY,

CONSIDÉRANT que l'intervention sur le regard RTE ne permet pas d'assurer la circulation et le stationnement des véhicules sans risque d'accident et qu'il convient de sauvegarder la sécurité publique,

A R R Ê T E

Du mardi 25 mars au mercredi 2 avril 2025 inclus

7 RUE DES LOGES

Article 1 :

La circulation s'effectuera sur demi-chaussée en alternance.

Le trafic sera régulé manuellement ou à l'aide de feux provisoires de chantier.

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/heure.

Article 2 :

Le stationnement sera interdit au droit du 7 rue des Loges sur 20 mètres linéaires de part et d'autre du chantier pour permettre de fluidifier la circulation.

Le cheminement piéton sera maintenu et guidé par un balisage dans la zone de chantier.

Article 3 :

Les services de Police seront habilités à prendre toutes les dispositions nécessaires et complémentaires au présent arrêté afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement de celui-ci, notamment, en ce qui concerne les véhicules en stationnement en infraction, aux jours et lieu indiqués par ce dernier et qui pourront être enlevés aux risques et frais imputés à leurs propriétaires (article R 417-10 du Code de la Route qui prévoit et réprime le stationnement gênant).

Article 4 :

La signalisation nécessaire à cette réglementation sera fournie, posée et entretenue par l'entreprise SERPOLLET IDF 4 rue de la Belle Etoile - 91540 ORMOY.

Article 5 :

M. le Commissaire de Police,
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,
M. le Chef du Centre de Secours de Saint-Brice-sous-Forêt et Montmorency,
M. le Chef de Service de la Police Municipale,
M. le Directeur Général des Services,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :
À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.



Montmorency, le 19/3/2025.

Jean-Pierre DAUX

Adjoint au Maire,

Délégué aux transports, à la voirie et aux télécommunications et des bâtiments



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : RIBEIRO Prénom : Mickaël
Dénomination : SERPOLLET ILE DE FRANCE Représenté par :
Adresse Numéro : 4 Extension : Nom de la voie : rue de la Belle Etoile

Code postal 91540 Localité : Ormoy Pays : France

Téléphone 0698667775 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : mickaël.ribeiro@serpollet.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : R.T.E M MAWHOUA Prénom : Jacques
Adresse Numéro : 34 Extension : Nom de la voie : avenue des bouresses

Code postal 92230 Localité : GENEVILLIERS Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : jacques.mawhoua@rte-france.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : 7 Extension : Nom de la voie : rue des Loges

Code postal 95160 Localité : MONTMORENCY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui Indiquer la référence :

Description des travaux : balisage tampon pour travaux d'entretien sur réseau enterré RTE

Date prévue de début des travaux : 25.03.2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 8

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 8 Date de début de réglementation 25.03.2025

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 3,1m

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimé(s) :

Intervention de

Circuler		Stationner		Dépasser	
Véhicules légers	<input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers	<input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers	<input checked="" type="checkbox"/>
poids lourds	<input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds	<input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds	<input checked="" type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

utilisation des places de stationnement sur 12m de part et d'autre du tampon

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 26 02 2025

Nom : RIBEIRO Prénom : Mickael Qualité : aide conducteur de travaux